

OPTION MUSIQUE

OPTION MUSIQUE





L'option Musique au lycée offre l'opportunité aux élèves mélomanes de continuer à avoir une activité musicale collective après le collège. L'enseignement qui est dispensé privilégie la dynamique de projets individuels et collectifs, les élèves se retrouvant au cœur de la production vocale et instrumentale. Ils sont accompagnés, conseillés et encouragés dans la construction de programmes de concerts thématiques mais aussi sur des productions plus ponctuelles avec toujours pour objectif de se produire devant un public. Les répertoires abordés sont larges, allant du classique à la pop en passant par le jazz ou la variété.

Autour de cette activité créative, les élèves sont amenés à se questionner sur la place de la musique dans notre société contemporaine, des contraintes de production aux règles de droits d'auteur, des enjeux de santé publique (pratiques d'écoutes) aux évolutions d'interprétation liées à la mondialisation. Dans ce cadre, des rencontres avec des professionnels de la musique et des sorties culturelles (concerts, spectacles) sont organisées tout au long du parcours du lycéen. Ces pratiques viennent nourrir le parcours de l'élève qui peut, en fin de cursus, les faire valoir au moment de formuler des vœux d'orientation.

PROFIL



Il suffit d'avoir un niveau de fin de 3^e pour pouvoir intégrer l'option musique, la motivation et le sens du partage restant les principales qualités à cultiver pour réussir. Aucune pratique instrumentale préalable n'est requise mais il sera naturellement demandé aux élèves de s'engager sur le long terme, condition indispensable à la conduite des projets au long cours. La curiosité, l'esprit d'initiative et l'envie de s'exposer sont bien sûr des dispositions recherchées et qui seront développées au travers des activités proposées.

ENSEIGNEMENT



L'enseignement de la musique au lycée s'articule principalement autour de la construction d'un projet annuel, redéfini chaque année. Ce dernier vise au regroupement des élèves de différents niveaux sur un maximum de trois heures hebdomadaires. A ce travail collectif viennent se greffer des temps réflexifs privilégiant analyse et débat d'idées qui peuvent nourrir la préparation du Grand Oral en Terminale. Cet enseignement est dispensé à raison de 3h hebdomadaires le mercredi AM.



POURSUITE D'ETUDES

Comme toute option, la musique compte pour coefficient 4 dans l'obtention du baccalauréat via le contrôle continu (coefficient 2 en 1^{ère}, coefficient 2 en Terminale). La pratique de la musique au lycée peut également s'avérer être un véritable atout lors des démarches visant à intégrer des Classes Préparatoires, notamment à coloration littéraire, car elle témoigne de la curiosité de l'élève et de sa capacité à s'engager sur le long terme dans des projets artistiques ambitieux.



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Lycée Léonard de Vinci
LEVALLOIS-PERRET**

4 Avenue Georges Pompidou
92300 LEVALLOIS-PERRET
01.41.05.12.12 - 09.21.23.00@ac-versailles.fr
<https://lycee-vinci-levallois.fr/>